

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 29 mai 2023 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Marylène L. Beauvais	✓	
Alexandra Lavoie	✓	
Valérie Matte	✓	
Marylise Roch	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Josiane Santerre	✓	
Chantale Bernier	✓	
Chantal Lanoue		✓
Audrey Monette	✓	
Jean-François Meunier	✓	

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

À 19 h, monsieur Maxime Phaneuf constate le quorum et ouvre la séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Marie-France Viens propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CÉ2022-2023-022

Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 3 avril 2023**

Madame Marylène Beauvais propose d'adopter le procès-verbal avec la modification du nom de famille de monsieur Meunier.

CÉ2022-2023-023

Adopté à l'unanimité.

4. **Questions du public**

Aucune.

5. **Retour sur le projet du Trotibus**

Retour sur le sondage. Un comité a été mis en place pour lancer le projet.

6. **Composition des classes pour l'année scolaire 2023-2024**

Maternelle : 3 groupes (3 transferts d'élèves)

1^{re} : 3 groupes

1-2^e : 1 groupe

2^e : 3 groupes

3^e : 2 groupes à Chabanel, 1 groupe à Laflamme

3^e-4^e : 1 groupe

4^e : 3 groupes

5^e : 2 groupes

5-6^e : 1 groupe

6^e : 2 groupes

7. **Approbation des listes de matériel scolaire 2023-2024 (passe-partout/préscolaire/primaire)**

Madame Alexandra Lavoie propose d'approuver les listes de matériel scolaire 2023-2024.

CÉ2022-2023-024

Approuvé à l'unanimité.

8. **Adoption des règles de fonctionnement du service de garde**

Madame Marie-France Viens propose d'adopter les règles de fonctionnement tel que déposées.

CÉ2022-2023-025

Adopté à l'unanimité.

9. **Cour d'école – Approbation d'un montant supplémentaire**

Madame Catherine Brault propose d'approuver un budget supplémentaire en provenance du fonds à destination spéciale de 5264 \$ pour la phase 1.

CÉ2022-2023-026

Approuvé à l'unanimité

10. **Gala 16 juin – Achat de chandails**

Deux élèves par groupe vont être nommés. Les enseignants et les élèves ont choisi des catégories « Monsieur/Madame de l'année ». Des

chandails ont été achetées pour l'évènement avec la mesure « école inspirante ».

11. **Présentation des mesures (budget)**

Point remis à la prochaine rencontre du C.É.

12. **Présentation des célébrations de fin d'année et approbation des coûts**

Plusieurs sorties et activités de classes à venir, collations spéciales et fête de fin d'année. Une partie de l'argent recueilli dans le cadre de la dictée TPL servira à payer les activités. Un montant de 2500 \$ a été demandé pour défrayer une partie des coûts de la fête de fin d'année.

Madame Amélie Trudel propose d'approuver la dépense de 2500 \$ provenant du fonds à destination spéciale pour la fête de fin d'année.

CÉ2022-2023-027

Approuvé à l'unanimité

13. **Ce qui se passe au Pélican**

Le 16 mai, pièce de théâtre de l'école du Pélican : Environ cent élèves ont participé au spectacle et plusieurs membres du personnel. Au-delà de sept cents personnes ont été accueillies. Le conseil d'établissement et la direction soulignent et félicitent le travail colossal de tous les élèves et le personnel. Bravo!

Le 18 mai, viens jouer sur la cour pour les futurs élèves de maternelle : Plusieurs parents et enfants ont participé, ce fut un succès.

Mois de l'activité physique (athlétisme, triathlon, défi des ambassadeurs) : plusieurs activités ont été prévues et organisées. On félicite notamment David, Julie et Christian pour leur implication.

14. **Date de la prochaine séance – 19 juin**

La réunion du conseil d'établissement aura lieu à l'édifice Laflamme à 17 h 30.

15. **Mot du représentant au comité de parents**

Les sujets abordés au comité de parents :

- Conférences du comité de parents
- Congrès et journée de la FCPQ

16. **Varia**

Aucun.

17. **Clôture de la séance**

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Maxime Phaneuf.

Président

Direction